1€

n°57 mai-juin 2012

# La Comète

Fédération CFTC - Chimie - Mines - Textile - Energie

spécial jeunes

Mutex, l'alliance des principales mutuelles interprofessionnelles et de l'UNPMF, est à vos côtés pour constituer votre protection sociale collective complémentaire.

**www.mutex.fr . contactez-nous : collectif@mutex.fr**

**. PRÉVOYANCE . AUTONOMIE . SANTÉ . RETRAITE**

Mutex, RCS Nanterre 529 219 040 - Siège social : 125 avenue de Paris - 92327 Châtillon cedex

# Edito

## Les jeunes : la priorité !

**Quoi de plus prioritaire que la jeunesse ? Cette jeunesse qui se trouve aujourd'hui dans une situation d'angoisse et d'urgence sociale en matière d'emploi.**

Cette situation existe déjà avant l'accès à l'emploi, au moment des études. Nombre d'étudiants renoncent à des soins faute de moyens ou ne sont pas couverts en raison d'une mutuelle trop élevée.

Près d'un quart de la jeunesse française n'a pas d'emploi et la crise profonde que nous vivons n'a fait qu'amplifier cette situation. Quant à ceux qui ont la chance d'aboutir dans leur recherche d'emploi, la précarité des situations professionnelles les prive d'un socle stable de départ dans la vie. Obtenir un logement, acquérir une voiture par exemple relève souvent du parcours du combattant.

Trop d'entre nous ont une image négative de cette jeunesse qui ne trouve pas sa place dans notre société. L'avenir d'une société se dessine à travers sa jeunesse. Il est aujourd'hui urgent de réagir !

**Comme tout parent responsable, nous devons faire de notre jeunesse la priorité !**

Il est du devoir de notre organisation syndicale de défendre les salariés, mais elle a également un devoir sociétal, un devoir envers nos jeunes. C'est pourquoi notre fédération CFTC-CMTE a décidé de consacrer la totalité de ce numéro au travail et à l'expression des jeunes. Ce journal a été construit et écrit par eux, autour de leurs préoccupations.
Une formation, un emploi stable, une rémunération décente et un accès au logement sont les clés pour sortir de cette situation d'angoisse sociale.

La Fédération a initié le 26 juin dernier une première rencontre avec des jeunes, des employeurs, des organismes socio-professionnels et des spécialistes CFTC de l'enseignement (SNEPL) sur cette thématique. Cette vision de l'avenir doit être partagée par le plus grand nombre. C'est pourquoi, nous avons souhaité impliquer lors de cette rencontre et pour ce numéro, les chambres patronales ainsi que des entreprises afin d'initier une prise de conscience collective sur l'urgence de la situation et les moyens à mettre en œuvre en termes de formation par exemple.

Ces deux initiatives importantes et nécessaires ne seront qu'un début dans le combat que nous devons mener ensemble afin que cette jeunesse ne se sente pas marginalisée par le système, mais intégrée, car je le rappelle la jeunesse est notre avenir à tous.

**Mobilisez-vous à nos cotés pour l'avenir de notre jeunesse !**

J'en profite également pour souhaiter à toutes et à tous d'excellentes vacances.

*Francis OROSCO*
*Président fédéral*

Fédération CFTC CMTE
Socialement responsable

SOMMAIRE


3 Edito
4 - 6 Petit-déjeuner de l'été
7 Billet d'humeur
8 - 11 Emploi Formation
12 Logement
13 Santé
14 - 16 L'avis des autres
18-19 L'avis des nôtres



**La comète**

**Organe Bimestriel de la Fédération CFTC CHIMIE-MINES-TEXTILE-ENERGIE**
**128, Avenue Jean Jaurès - 93500 PANTIN**
contact@cftc-cmte.fr

***Directeur de la Publication :***
Francis OROSCO
***Rédaction Administration :***
Martine ULTSCH

49, Rue Nicolas Colson - BP 70074
57803 FREYMING-MERLEBACH
TEL : 03 87 04 49 85 - FAX : 03 87 04 55 73
lacometecmte@laposte.net
www.syndicat-cftc-cmte.fr

***C.P.P.A.P :*** 0216 S 05940
***I.S.S.N. :*** 1624-9372

***Prix au numéro :*** 1€
***Abonnement annuel :*** 6€
***Abonnement de soutien :*** 15€

***Dépôt légal :*** 3ème trimestre 2012

Imprimerie Sarregueminoise
Chemin des Tuileries - Route de Nancy
BP 20004 - 57211 SARREGUEMINES Cedex
TEL : 03 87 98 07 37





La Comète n°57.indd 3 12/07/2012 15:30:08

# Petit-déjeuner de l'été

## Les jeunes, la priorité !

**Le 26 juin, la Fédération CFTC-CMTE a organisé sa seconde matinée thématique d'entrée de saison, en l'occurrence l'été. Une thématique axée sur les jeunes, les problèmes rencontrés dans le monde étudiant, la formation, le logement, la santé et l'insertion plus ou moins réussie dans le monde du travail. Une occasion donnée aux jeunes présents de s'exprimer librement et d'échanger avec les intervenants de la MACIF, de CILGERE, de la SMI ainsi qu'avec les responsables syndicaux de la Confédération, de la Fédération et du SNEPL.**

***Mathilde COMBY***, diplômée des Beaux Arts, après 5 ans d'études, est à la recherche d'un emploi. De longues études avec, au final, aucune garantie d'emploi. Du statut d'étudiant on passe au statut de chômeur. Ce n'est pas faute de motivation, mais on rentre dans un cercle vicieux. Trop diplômée, pas assez d'expérience, on entend toujours la même chose et c'est un éternel recommencement. Le job d'été devient alors alimentaire pour assurer une survie, alors qu'il y a de cela encore quelques années il finançait le petit plus en argent de poche. La désillusion grignote petit à petit la motivation première de trouver un emploi dans le domaine choisi et de pouvoir s'y épanouir.

C'est ***Pascale COTON***, Secrétaire générale confédérale, qui poursuit le débat en apportant son propre témoignage encourageant avec un parcours atypique partant d'une école *''qui ne voulait pas d'elle''*, comme elle le dit avec humour, son entrée à la Poste comme facteur, un parcours syndical CFTC pour aboutir à la responsabilité de Secrétaire générale. Une belle preuve de réussite sans pour autant passer par un cursus classique.

Mais est-ce encore possible actuellement ?

Chargée dans ses précédentes fonctions des problèmes sociétaux, elle aborde le sujet de la discrimination faite aux jeunes, qui les amène vers des situations parfois graves, voire inextricables.

Il faut apporter à ces jeunes une qualité de vie et pour ce faire, l'aide nécessaire afin qu'ils puissent s'intégrer dans la vie, passer un permis de conduire, accéder à une connexion internet, absolument nécessaire dans les études. A nos gouvernants de jouer le jeu. Il faut maintenir également une solidarité intergénérationnelle ; de plus en plus de jeunes se retrouvent à la rue et il faut combler le fossé qui est en train de se créer entre les jeunes et les adultes. Les plus de 30 ans doivent aider les moins de 30 ans. Le message adressé aux jeunes est *''NE VOUS DÉCOURAGEZ PAS, ensemble on va y arriver''*.

## La parole aux intervenants

***Luc MORENA*** et ***Mathieu CREVOISIER*** font une présentation de ***CILGERE Action Logement (Comité interprofessionnel du logement)***, organisme représenté dans le monde du travail, de l'intérim et de l'énergie au niveau de l'aide à l'accession au logement.

La Comète n°57.indd 4 12/07/2012 15:30:21

# Petit-déjeuner de l'été

Sur 20 000 demandes de logements, 35 % des demandeurs ont moins de 30 ans. Le logement est une pierre angulaire pour l'accès à un emploi.
Les problématiques des jeunes sont très variées, tout comme leurs statuts. Les besoins sont surtout axés sur le logement temporaire ou plus pérenne, et plus rarement sur l'accès à la propriété. La colocation est de plus en plus recherchée par souci économique.
CILGERE s'emploie à trouver des solutions à chaque cas particulier en y intégrant une forme d'accompagnement par le *''coaching''*.

***Sandra CHATEGNER-DUPRE*** témoigne dans le cadre du *''coaching''* scolaire. Cette ancienne enseignante intervient dans l'aide à l'apprentissage, notamment par le *''coaching''*, en responsabilisant le jeune par rapport au but qu'il s'est fixé. Pour elle, il serait intéressant que ces méthodes rentrent dans les établissements scolaires par la présence d'un coach à l'écoute des jeunes qui souhaitent trouver un positionnement et atteindre leur objectif par eux-mêmes, mais ce n'est pas encore le cas pour le moment.
Le coaching scolaire doit amener le jeune à la découverte de soi, à son développement personnel et à trouver l'orientation qui lui conviendra.

Le déterminisme social, dans lequel certains enseignants enferment les jeunes est un frein à leur évolution scolaire et personnelle. Peu importe le milieu social dont ils sont issus, rien n'est écrit, tout s'acquiert. Pour être respecté en tant qu'enseignant, il faut plus de respect pour l'élève, privilégier un travail scolaire collectif, un esprit d'équipe et créer un climat de confiance. Au final le coaching est une préparation à l'entrée dans le monde adulte et dans la vie.

***Sophie LARIVET***, enseignant-chercheur dans une école de commerce privée et déléguée syndicale SNEPL, nous apporte son témoignage *''d'ancienne jeune''* de 37 ans, autant dans son cursus scolaire que professionnel. Elle nous parle de la bourse au mérite qui permet à des jeunes pas forcément favorisés de poursuivre de longues études.
La mixité sociale est un enrichissement et ces bourses leur permettent d'accéder aux écoles privées, plus valorisantes aboutissant le plus souvent à un emploi.
La formation professionnelle tout au long de la vie ainsi que la validation des acquis de l'expérience permettent, dans un parcours professionnel classique, d'acquérir des diplômes et d'évoluer dans ses qualifications et son emploi.

***La MACIF***, représentée par ***Sylvie GACHINARD*** et ***Bernard AGUILLON***, est présente en tant que partenaire privilégié de la CFTC dans le domaine de l'assurance, notamment de l'action syndicale. Elle œuvre également dans des domaines aussi variés que le milieu associatif, la formation des jeunes, en leur ouvrant la porte de l'apprentissage. Chaque année 450 étudiants choisissent la MACIF pour y faire un stage et 80 y sont accueillis en alternance.
La MACIF a aussi obtenu le label *''Diversité''* de par son engagement pour la formation professionnelle des jeunes, le respect de l'égalité homme/femme ainsi que l'insertion des salariés handicapés par la formation. Elle rejoint la notion de coaching scolaire, dans la mesure où elle cautionne la responsabilisation des jeunes, afin qu'ils ne rentrent pas dans le cercle vicieux de l'assistanat et réussissent leur entrée dans le monde du travail.
Le service civique, promu par Unis-Cité, peut apporter aux jeunes, par une action bénévole, un savoir faire qui sera, s'ils le souhaitent, valorisé dans leur futur parcours professionnel. Il faut savoir que cela peut également leur permettre d'acquérir des points ou faire valider des matières au niveau universitaire ou dans certaines écoles.

***La mutuelle SMI***, quant à elle, intervient, notamment dans le domaine de l'intérim, en proposant aux jeunes des mutuelles santé à des tarifs concurrentiels. En effet, beaucoup de jeunes renoncent aux soins du fait d'une situation financière précaire. La SMI se veut être une mutuelle pilote dans ce domaine.

***David RIBOH***, de la SMI, donne son avis personnel sur la place laissée aux jeunes dans l'entreprise. On rencontre souvent des problèmes intergénérationnels et on constate un manque de confiance des ainés envers ces jeunes dans le monde du travail. Il persiste encore trop d'aprioris.

La Comète n°57.indd 5 12/07/2012 15:30:42

# Petit-déjeuner de l'été

## Les avis et témoignages des uns et des autres

***Charlie***, 22 ans, a arrêté ses études au bac et travaille actuellement en intérim. Il donne son avis sur la *''méritocratie''* et le *''piston''* qu'il considère comme une pratique courante qui pénalise le jeune qui ne pourra pas en bénéficier. Où est l'égalité des chances de pouvoir rentrer dans le monde du travail par un premier emploi ?
Les avis convergent également sur les abus au niveau des stages non rémunérés ou très peu et qui, pour autant, ne conduisent pas à un emploi. Le comportement de certains patrons est scandaleux.

***Corentin***, en master d'histoire contemporaine et à la CFTC jeunes, dit avoir choisi cette filière parce que les grandes écoles n'étaient pas à sa portée pour des raisons financières. D'autre part, il y a un sectarisme qui dévalorise les études universitaires et ferme des portes.
Sophie et Sandra précisent qu'il existe des possibilités qui leur sont offertes pour accéder à certaines filières et faciliter leur intégration.

***Antoine***, 23 ans, BTS génie climatique à la recherche d'un emploi depuis 1 an, a dû se résigner, il travaille actuellement chez METRO par nécessité. Il persiste à rechercher un emploi dans sa branche, mais se heurte à des refus par manque d'expérience. Il fait le constat que rares sont les employeurs qui font confiance aux jeunes et leur laissent la chance de prouver leurs capacités. Il n'arrive pas à se résigner à progresser dans un domaine qui n'est pas le sien. Il se retrouve face à un dilemme cornélien.

Cette situation est d'autant plus grave, car, comme nous le dit ***Ludovic MESSELOT***, bon nombre d'entreprises ne veulent plus prendre d'apprentis, ce qui démontre que l'avenir se montre de plus en plus sombre, l'optimisme n'est plus de mise et les carnets de commande en attente.

***Pascale COTON*** précise que la Confédération s'est engagée à faire connaître et valoriser les CFA (centres de formation des apprentis) et propose sur la WEB TV confédérale de partir à la rencontre tous les jeudis de ces jeunes, afin qu'ils puissent apporter leur témoignage et redonner ses lettres de noblesse à ce type de formation.

Un dossier important défendu par la CFTC auprès du gouvernement est celui du *''contrat de génération''*, plus précisément *''le tutorat''*. Il est capital que le savoir passe des ainés vers les plus jeunes, tant dans la vie courante que dans le travail ; se créer un réseau d'entraide et de conseils, qu'il est possible de trouver à la CFTC.

***Jean ALESSANDRI*** met en avant la capacité d'adaptation, car aujourd'hui on ne peut plus que rarement faire carrière dans un même emploi, il faut savoir évoluer et s'adapter. Par ailleurs, le logement est encore et toujours le problème récurrent.

Les témoignages prouvent que les aides ne suffisent pas toujours à couvrir les dépenses et que beaucoup de jeunes vivent malheureusement sous le seuil de pauvreté et n'arrivent plus à se nourrir correctement.

***Gilbert LECHARDEUR***, ancien mineur retraité, crie sa révolte quant à ce qu'il vient d'entendre. Ce n'est pas seulement une génération de jeunes qui sont en souffrance, mais toutes les générations. Le système fait que les salaires sont tirés vers le bas et ne suivent plus l'augmentation du coût de la vie, et le smic, même avec 2 % d'augmentation, contribue à cette stagnation. Les chefs d'entreprise ne se donnent plus la peine de négocier les salaires et se retranchent derrière une conjoncture difficile.

***Pascale COTON*** nous parle du combat mené par la CFTC pour un accord sur le Label Diversité et précise que 3% seulement des entreprises le respectent. Où est la responsabilité sociale dans les entreprises ? Tous les chefs d'entreprise doivent veiller à ce que chaque personne puisse vivre dignement et que les jeunes soient intégrés dans les conditions les plus honnêtes possibles.

***Olivier PAULET*** en arrive au constat que *''pour réussir sa vie de jeune, il faut être vieux''*, il faut avoir l'expérience, la connaissance et le savoir-faire.
Le problème est réel, aux syndicats de créer la mobilisation, il ne suffit pas simplement de cautériser la plaie.

***Francis OROSCO***, en conclusion, affirme que la CFTC-CMTE est à l'écoute des jeunes et de leurs problèmes. La Fédération sera leur interlocuteur privilégié, elle utilisera le réseau syndical fédéral et confédéral pour les aider et les accompagner.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette seconde édition des Petits Déjeuners de la Fédération, au thème ô combien riche et grave à la fois.
Les jeunes d'aujourd'hui sont notre avenir à tous, et comme le dit Ludovic *''où est l'insouciance de la jeunesse ?''*. Redonnons leur l'espérance et la force de se faire une place dans cette société de plus en plus individualiste ; donnons leur la solidarité intergénérationnelle qui leur permettra d'entrer dans la vie et d'y tracer leur route.

***Martine ULTSCH***



La Comète n°57.indd 6 12/07/2012 15:31:01

# Billet d'humeur

## On ne subit pas l'avenir, on le "fait"...

**Les jeunes la priorité, ce n'est pas un slogan, c'est une nécessité. Il s'agit de nos enfants, mais aussi et surtout de l'avenir d'une société autour de valeurs fondamentales.**

Nos jeunes, une génération sacrifiée, n'est-ce pas là le vrai scandale de la mondialisation ?

Pas d'emploi, pas de logement, plus de repères, quelles sont les perspectives de ces jeunes dont on parle souvent mais qu'on oublie aussi vite ?

Tous ne sont pas logés à la même enseigne mais la plupart se disent résignés, désabusés, ayant perdu toute confiance vis-à-vis des politiques. La compassion, les constats, les bonnes idées, tout cela a assez duré, car au-delà des mots il est grand temps de passer aux actes.

Le gouvernement, conformément au programme du Président de la République, a annoncé des actions prioritaires pour les jeunes. Nous espérons qu'il ne s'agira pas de belles promesses, mais d'une réelle volonté d'apporter des solutions concrètes aux problèmes rencontrés au quotidien par la jeunesse de notre pays en matière d'emploi, de logement, de formation...

Si d'aventure des améliorations ne sont pas rapidement visibles, le désintérêt pourrait se transformer, et pour longtemps, en une profonde indignation avec toutes les conséquences que cela suppose.

La CFTC ne peut pas rester spectateur de ce désastre mais bien au contraire être acteur du redressement social en veillant, notamment dans les entreprises, à ce qu'une vraie place soit donnée aux jeunes salariés, avec des revenus décents.

Notre organisation se doit d'être exemplaire, aujourd'hui ce n'est pas le cas. En effet, quelle place réservons-nous à nos jeunes militants ?

Chacun à son niveau doit contribuer à redonner confiance aux jeunes, cela passe par une reconnaissance de leur potentiel, de leurs capacités.

Ne subissons pas l'avenir, *''faisons-le''* pour les jeunes, avec les jeunes.

***Dominique VILLERS***

Nous tenons à remercier les jeunes qui ont participé au petit déjeuner de l'été : Hélène LAVERGNE, Laetitia MARGUERITE, Coline VERMEIL, Corentin JEANNETEAU, Antoine KOELLER, Charlie GABORIO, Nordine JEOWIT, Anthony MELIN et plus particulièrement Mathilde COMBY pour la réalisation de ce numéro spécial jeunes également.

Dominique VILLERS



La Comète n°57.indd 7 12/07/2012 15:31:17

# Les entreprises et les branches nous présentent leurs politiques

## ERDF, acteur majeur de l'emploi

**Electricité Réseau Distribution France recrute. Filiale à 100 % du groupe EDF, ERDF est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95 % du territoire métropolitain. 35 000 salariés assurent aujourd'hui l'exploitation, le développement et l'entretien de 1,3 million de km de lignes électriques au service de 35 millions de clients.**

ERDF est une entreprise en pleine évolution qui renouvelle et développe ses compétences. L'entreprise a recruté plus de 1700 personnes en 2011 et va maintenir cette tendance en 2012. Le distributeur français de l'électricité offre en effet une large palette de métiers (relation clients et fournisseurs, exploitation des ouvrages, développement des réseaux, fonctions d'appui), accessibles à tous les niveaux de formation, du CAP/Bac pro à Bac + 5.

ERDF propose des parcours professionnels riches, diversifiés et jalonnés de nombreuses formations et possibilités d'évolution. Trois valeurs guident l'action d'ERDF et le travail de ses collaborateurs : performance, innovation et engagement citoyen.

Pour l'entreprise, la diversité est une richesse et un facteur de progrès. C'est pourquoi, elle a conclu plusieurs accords avec ses partenaires syndicaux pour faire de cette conviction une réalité. Egalité hommes-femmes, emploi des travailleurs handicapés, insertion des jeunes sans qualification, seniors... des orientations prioritaires pour ERDF.

ERDF mène également des actions d'accès à l'emploi par la professionnalisation. La formation en alternance est un important vivier de recrutement : 1 108 nouveaux alternants ont été accueillis en 2011. Au total, c'est donc près de 1800 alternants qui étaient en cours de formation à ERDF fin 2011. Cette même année, ¼ des personnes recrutées étaient d'anciens alternants. L'embauche d'alternants dans les collèges exécution et maîtrise représente même plus de 28 % des embauches dans ces collèges et plus de 8 % dans le collège cadre.

*www.erdfdistribution.fr*

**Grâce aux nombreux produits réalisés en matière plastique, la plasturgie offre un large choix de métiers, riches et attractifs. Les entreprises recherchent des candidats pour des fonctions qui sont appelées à se développer et ont un besoin constant de compétences nouvelles vers plus de qualité et de valeur ajoutée.**

Avec 3.850 entreprises et 140.000 salariés, la plasturgie est implantée sur tout le territoire et occupe une place importante dans le tissu économique français et mondial.

La diversité et la spécificité des technologies mises en œuvre par les entreprises de la plasturgie les amènent à envisager les recrutements sur un spectre très large de compétences. Une grande partie des offres d'emploi concernent les monteurs-régleurs et techniciens, mais les offres d'emplois concernant les cadres progressent nettement.

Les cadres techniques y représentent la plus grande partie des propositions d'emplois, principalement dans la production, le contrôle qualité, les études recherche développement. De plus, certaines fonction sont en développement : il s'agit essentiellement des fonctions qualité (responsable assurance qualité, contrôleur qualité), commercial (exigeant une double compétence technique et commerciale), logistique, management, conception et environnement.

Les valeurs de la plasturgie sont l'innovation, le respect de l'environnement et le travail en équipe. L'innovation implique la créativité, l'exigence et l'initiative. Les entreprises sont en permanence à la recherche des nouveautés concernant les matières, les procédés, les équipements et les innovations technologiques. En ce qui concerne le respect de l'environnement, les entreprises de la plasturgie s'engagent dans des démarches d'amélioration continue tant sur les consommations que sur les impacts environnementaux : quantité moins importante de déchets à traiter, fabrication d'emballages plus légers et moins volumineux, utilisation de nouveaux matériaux recyclables, etc. Cela passe donc par l'anticipation, l'audace mais également le réalisme. Enfin, le travail en équipe implique la polyvalence, la communication et de l'organisation.

La plasturgie souhaite favoriser le développement des formations en alternance, qui proposent un parcours de professionnalisation avec une formation correspondant aux réalités de l'entreprise, notamment dans les diplômes spécialisés du secteur : le CAP composites, le bac pro plasturgie et composites, le BTS Europlastic et les titres d'ingénieurs en plasturgie.

***Pour en savoir plus :***

Sites internet : *www.laplasturgie.fr* le site de la Fédération de la plasturgie et *www.plastics-generation.com* pour en savoir plus sur les métiers et les formations dans la plasturgie.



La Comète n°57.indd 8 12/07/2012 15:31:37

# professionnelles en direction des jeunes

## La politique des entreprises du médicament en faveur de l'emploi des jeunes

**L'emploi des jeunes constitue un enjeu double : pour le renouvellement des compétences des entreprises ; et pour l'accompagnement des jeunes dans l'emploi.**

En France, le taux d'emploi des jeunes de moins de 25 ans est de 31 %. Il s'agit d'un des taux les plus faible des pays de l'OCDE (40% dans l'ensemble des pays de l'OCDE). Réussir l'insertion des jeunes dans le monde du travail constitue un véritable défi de société qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs : pouvoirs publics, entreprises, acteurs de la formation et de l'orientation... Les entreprises du médicament, portées sur le développement de l'innovation scientifique au profit des patients, mais en mutation profonde, doivent quant à elle intégrer des compétences nouvelles pour rester compétitives. Les besoins des industriels d'intégrer des nouvelles compétences portent sur l'ensemble des métiers de l'entreprise, notamment sur des métiers à forte valeur ajouté. Qu'il s'agisse de métiers nouveaux ou de métiers en évolution, les entreprises ont besoin de profils maitrisant l'environnement et les technologies actuels et futurs de la Santé comme le développement de partenariats de recherche ou l'approche industrielle de bio-production.

Dans ce contexte, le Leem a pris des engagements forts en fixant un objectif de doublement des alternants en 5 ans dans le cadre du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS)et en signant avec les partenaires sociaux, le 16 novembre 2011, un accord sur l'emploi des jeunes, le développement de l'alternance et l'insertion professionnelle.

Dans le cadre de cet accord, les Entreprises du Médicament ont décidé des mesures destinées à favoriser le développement quantitatif et qualitatif des formations en alternance (contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage), en vue d'assurer une progression de 10 % du taux de celles-ci dans les entreprises.

Plusieurs dispositifs ont été définis dans cet accord afin d'accompagner les jeunes pour leur insertion dans la vie professionnelle. Les entreprises s'engagent notamment à communiquer sur les métiers et les besoins en recrutement auprès de cette population. Ainsi, dès l'arrivée dans l'entreprise d'un jeune, elles mettront en place un parcours d'intégration et de suivi adaptés, avec notamment un système de parrainage.

Enfin, au travers la mission handicap de branche : Handiem, l'emploi des jeunes en situation de handicap constitue un axe prioritaire d'intégration dans l'emploi. C'est ainsi une démarche volontariste qui est mise en œuvre dans la branche pour réussir le défi de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes dans les entreprises.



La Comète n°57.indd 9 12/07/2012 15:31:56

# Les entreprises et les branches nous présentent leurs politiques

## L'emploi des jeunes, une priorité des partenaires sociaux de la branche

**L'insertion professionnelle des jeunes dans les industries chimiques est un thème qui a mobilisé les partenaires sociaux de la branche. L'accord, signé le 30 novembre 2010, précise les conditions d'accueil des jeunes dans les entreprises en définissant une procédure d'intégration et prévoit le doublement du nombre des apprentis d'ici à 2015.**

L'Observatoire de branche a lancé une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes en alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage) et sur les bonnes pratiques mises en œuvre par les entreprises de la branche afin de définir un nouveau plan d'action en faveur de l'insertion des jeunes dans notre industrie.

Cet accord réaffirme, par ailleurs, l'intérêt des contrats en alternance mais également du dispositif *''Préparation opérationnelle à l'emploi''* (POE) pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle. Ce dernier permet à un demandeur d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi. Afin de mettre en place ce dispositif, l'OPCA DEFI a signé, le 9 mars 2012, deux conventions avec Pôle emploi. L'une concerne la POE individuelle (intégration d'un demandeur d'emploi sur un emploi qui a fait l'objet d'un dépôt d'offre à Pôle Emploi), l'autre la POE collective (plusieurs demandeurs d'emploi bénéficient d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondants à des besoins identifiés par la branche). Cette démarche a donc pour avantage de permettre d'embaucher, à l'issue d'une formation, un candidat immédiatement opérationnel sur son poste de travail.

Enfin, pour assurer le maintien et le développement de l'employabilité des salariés des industries chimiques, un dispositif de certificats de qualifications professionnelles (CQP) a été créé en avril 2011 par la CPNE de la branche, inscrits au RNCP ils seront accessibles par la voie de la VAE, et ils seront également intégrés au dispositif des CQP interbranches (CQPI). Des discussions sont en cours avec le ministère de l'emploi pour organiser des passerelles entre les CQP des industries chimiques et les titres professionnels de ce ministère.

La branche des Industries Chimiques est et reste donc attentive et soucieuse de la situation des jeunes dans notre pays et met tout en œuvre pour faciliter leur insertion dans la vie professionnelle par un accès à l'emploi et à la formation facilité.

***En savoir plus :***
*www.uic.fr*
*www.observatoireindustrieschimiques.com*

***Contacts :***
Laurent Selles, directeur du département social, emploi, formation de l'UIC, *lselles@uic.fr*

Catherine Beudon, responsable social, emploi, formation, UIC, *cbeudon@uic.fr*

Alexandra Biard-Plessis, responsable des relations du travail, UIC, *abiard@uic.fr*

## GDF SUEZ c'est 10000 recrutements en France en 2012

Plus précisément, ajoute René ROZOT, Directeur Recrutement Marque employeur, *''nous recruterons cette année près de 7600 nouveaux collaborateurs en CDI en France. Nous les invitons à rejoindre les 220 000 collaborateurs du Groupe présents dans le monde pour relever les défis énergétiques et environnementaux auxquels ils contribuent chaque jour par leur travail''*.

Le Groupe est en effet positionné dans trois métiers : énergie, services à l'énergie et environnement (traitement de l'eau et des déchets), et sur les 5 continents.

## Quels sont les métiers concernés ?

A 75 % dans les fonctions techniques, cœur de nos activités et expertises. Il y a également des opportunités pour des profils beaucoup plus larges (jeunes techniciens et techniciens supérieurs notamment) dans tous les domaines dans lesquels le Groupe se renforce : énergies renouvelables, services à l'énergie, propreté, GNL.

Nous avons aussi des enjeux de renouvellement de compétences dans les fonctions supports : achats, finance, et surtout SI.



La Comète n°57.indd 10 12/07/2012 15:32:15

# professionnelles en direction des jeunes

## Pourquoi est-il important pour un jeune de se reconnaître dans les valeurs d'une entreprise pour l'intégrer ?

Parce que, y adhérer, s'y reconnaître, avoir envie d'exercer en les vivant au quotidien est une clé pour l'épanouissement professionnel et personnel.

Pour GDF SUEZ, l'exigence cela veut dire garantir la performance à long terme pour les parties prenantes, rechercher efficacité et innovation au bénéfice des clients.

L'engagement, c'est concilier le développement du Groupe avec le respect de la planète, en assurant des services essentiels pour les Hommes. Cela en écho à notre ambition *''Être utile aux hommes''*.

L'audace, c'est vivre le présent avec optimisme et construire l'avenir avec créativité.

Enfin, la cohésion, c'est mobiliser nos forces dans un esprit d'équipe pour faire de l'énergie et de l'environnement des sources durables de progrès et de développement.

## Un conseil aux jeunes en recherche d'emploi ?

Il est important de travailler votre message en tant que candidat. Il doit témoigner de votre enthousiasme, vos envies, vos compétences, de ce que vous avez envie d'apporter à l'entreprise, de votre capacité d'investissement et d'initiative, de vos qualités relationnelles.

***René ROZOT***
***Directeur - Recrutement - Marque Employeur***
***DRH Groupe***

Fédération CFTC CMTE
Socialement responsable

La Fédération CFTC - CMTE remercie l'ensemble des entreprises et les branches professionelles qui ont bien voulu contribuer à ce numéro spécial jeunes de la Comète.

DOSSIER



La Comète n°57.indd 11 12/07/2012 15:32:36

# CILGERE, en mouvement pour le logement des salariés

CILGERE, principal acteur du mouvement Action Logement (anciennement 1 % Logement), dispose **d'une expérience approfondie du monde de l'entreprise** dans tous les secteurs d'activités et propose des solutions logement à l'ensemble des salariés.

CILGERE accompagne les salariés dans toutes les étapes de leur parcours résidentiel et les aide à **acheter, louer, bouger ou faire face aux difficultés, à travers :**

- La distribution significative de **prêts** et un service de **conseil en financement**
- **Une offre de logements** accessibles et situés au plus près des besoins
- **Un accompagnement** lors des recrutements ou mutations
- **Un accompagnement** en cas d'accidents de la vie.

## Le logement des jeunes, une priorité pour CILGERE

**Pour un plus grand accès au logement des jeunes, pensez :**

**AIDE MOBILI-JEUNE®**

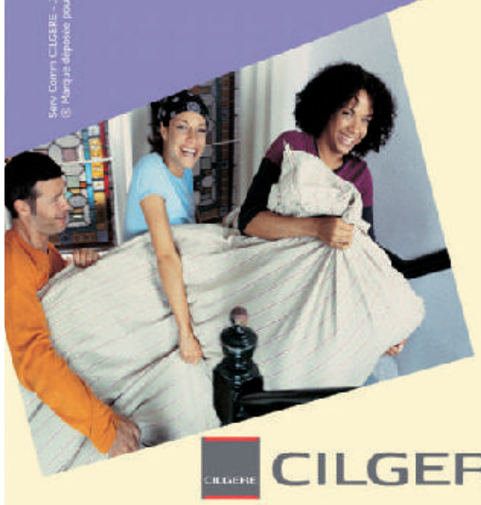

## CILGERE allège les quittances de loyer des salariés de moins de 30 ans en formation *

Cette aide prend la forme d'un versement gratuit de 100 € maximum par mois sur le loyer ou la redevance (APL déduite), pendant la formation et sur une durée fixée selon les ressources du jeune.

* Sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'alternance. Demande à présenter dans les 3 mois à compter de la date de démarrage du cycle de formation. **Aide gratuite soumise à conditions.**

CILGERE
Action Logement

**Nous contacter : 01 71 72 20 20**

Siège Social : 176 rue Montmartre - 75077 Paris Cedex 2 - www.cilgere.fr
Action Logement : Les entreprises s'engagent avec les salariés

Serv Comm CILGERE - Juillet 2012 - Crédit photo FOX
© Marque déposée pour le compte d'Action Logement



La Comète n°57.indd 12 12/07/2012 15:32:46

# Santé des jeunes

***Une récente étude confirme que de plus en plus d'étudiants se privent de soins faute de moyens. Les jeunes se soignent mal et surtout se protègent mal. Face à ce constat alarmant, Harmonie Mutuelles expérimente un dispositif original.***

## Alarmant constat

C'est une enquête nationale réalisée fin 2010-début 2011 par l'IFOP pour le compte de la Mutuelle des étudiants (LMDE). Elle dévoile un chiffre inquiétant : 34 % des étudiants déclarent avoir renoncé à des soins médicaux au cours des douze derniers mois, et 29 % pour des raisons financières. Dix points de plus qu'en 2008 dans une étude comparable. On y découvre également que 19 % des étudiants ne sont pas couverts par une complémentaire santé, ce qui n'est globalement le cas que de 6 % de la population française. En octobre dernier, une enquête de l'institut CSA confirmait que 47 % des 18-34 ans avaient déjà renoncé plusieurs fois à consulter un spécialiste. À l'heure où le renoncement aux soins devient un phénomène préoccupant, les jeunes apparaissent de plus en plus comme les premiers exclus du système. Faute de moyens, mais aussi par méconnaissance de l'importance de leur propre santé et du fonctionnement du système de soins. Toutes les études montrent pourtant qu'un lien étroit existe entre l'insertion professionnelle et l'état de santé.

## Un pas vers la santé, un pas vers l'emploi

C'est ce qui conduit aujourd'hui Harmonie Mutualité à proposer le dispositif Accès Santé Jeunes, prolongement d'une expérience initiée en Loire-Atlantique dès 1999. Actuellement en expérimentation en Paca, Anjou et Ile-de-France, ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans inscrits en Mission locale. Accès Santé Jeunes intervient à trois niveaux. Le dispositif propose d'abord des informations sur le système de santé en France, présentées de manière pédagogique et interactive : carte vitale, tiers payant, reste à charge, médecin traitant… Il comprend ensuite un volet prévention mené avec les Missions locales sur des problématiques autour de la santé : alimentation, addictions, aide à la parentalité… Et enfin la possibilité de souscrire une complémentaire santé à des tarifs particulièrement adaptés puisque la mutuelle propose une aide financière afin que le reste à charge soit réduit pour le jeune. Aider les jeunes à faire ce premier pas vers une meilleure santé, c'est aussi les accompagner vers l'emploi et l'insertion professionnelle.

**Contact :**
Olivier D'Orso
01 42 58 66 82
olivier.dorso@harmonie-mutuelles.fr
relationspartenaires@harmonie-mutuelles.fr

Harmonie Mutuelles
PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

**Obésité :** chiffres en augmentation depuis 30 ans (tous âges confondus).

**15 %** des adolescents sont en surpoids, **4,5% sont obèses**.

Il y a de fortes inégalités selon le milieu social.

**IVG :** 15 000 par an chez les mineures, en augmentation chez les 15 -24 ans, malgré la diffusion de la contraception d'urgence (43 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans en ont bénéficié en 2010).

# Les indicateurs de santé chez les jeunes

**Population concernée : près de 12 millions de jeunes en France en 2011**
**Jeunes de 10 à 14 ans : 3 900 000,**
**Jeunes de 15 à 24 ans : 7 788 281.**

**Les déterminants sociaux de la santé sont à la baisse :**

130 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme.

Chômage des jeunes : 23.7 % des 15-24 ans sont sans emploi en 2010.

On observe une augmentation de 5% entre 2007 et 2010.

**34 % des 15-29 ans occupent un emploi précaire contre 9 % chez les 30-49 ans.**

La fréquence de la précarité des jeunes en insertion est 4 fois plus élevée que celle des autres catégories.

Eléments sanitaires :

*''Depuis 2000, une diminution du score de santé générale est observée parmi les 15-19 ans.'' Source INPES : Baromètre Santé 2005, Premiers Résultats*

**1 étudiant sur 3 renonce à des soins** faute de moyens, plus de 19% ne sont pas couverts par une mutuelle, en raison de son coût jugé trop élevé (UNEF 2011).

**15%** des adolescents présentent des signes tangibles de **souffrance psychique ou une pathologie mentale** (Enquête INSERM).

Les **jeunes en insertion** ont 2 fois plus de signes de souffrance psychique (CETAF), et font 2 fois plus de tentatives de suicide.

**Idées suicidaires et tentatives de suicides** (UNEF)

15% des étudiants déclarent avoir eu des idées suicidaires dans les 12 mois précédents, contre 8 % chez les 15-19 ans. (Baromètre Santé INPES)

51% des femmes en ont parlé contre 43% chez les hommes.

5% ont déclaré avoir fait une tentative de suicide (6,5% des filles et 3,4% des garçons).

**56% des tentatives de suicide ne font pas l'objet d'une hospitalisation ou d'un suivi par un médecin.**

**Suicides 15-24 ans :** environ 600 par an, chiffre sous-évalué, mais à la baisse depuis 30 ans.

**Accidents de la voie publique :** 1000 jeunes décédés par an, âgés entre 15 et 24 ans, 24 000 blessés. Les jeunes de 18-24 ans ne **représentent que 9 % de la population, mais ils représentent 21 % décès et 22 % des blessés** des accidents de la voie publique.

**Consommations à 17 ans** (Escapad - OFDT) :

**Tabac quotidien** après des années de baisse, ré-augmentation de 2008 à 2011 :

De 29,9 à 32,7 % chez les garçons
De 27,9 à 30,2 % chez les filles

**Cannabis régulier** (au delà de 10 usages par mois) :

10% chez les garçons
4 % chez les filles (en baisse)

**Alcool** (baisse des consommations régulières, 10 usages par mois) :
13% chez les garçons
4% chez les filles

**Nette augmentation des ivresses répétées :**

plus de 3 par an : chez les garçons 32% à 34% ; chez les filles 18,9 % à 21,3 %

plus de 10 par an : chez les garçons 15 % à 18 ans, 26 % à 22 ans ; chez les filles 6 % à 18/22 ans.

Champignons, ecstasy, amphétamines : stable 2003/2011 = inférieur à 3,5%

**LSD, Héroïne, crack :** stable 2000/2011 = inférieur à 1 %

**Cocaïne** (expérimentateur) : en hausse >3 %

**Poppers** (expérimentateur) : forte hausse = de 2 % en 2000 à 9% en 2011

*Source : www.manifeste-sante-jeunes.blogspot.fr*



La Comète n°57.indd 13 12/07/2012 15:32:54

# L'avis des autres

## Les jeunes donnent leur avis !

**Nous sommes allés à leur rencontre et, à l'aide d'un questionnaire ou en leur laissant tout simplement la parole, nous avons pu récolter des témoignages riches et différents, mais toujours signes d'un sentiment partagé, c'est-à-dire une jeunesse prête à s'investir, mais à qui on ne donne pas toujours les moyens de s'épanouir dans une carrière professionnelle, et dans la vie en général.**

### Un parcours difficile et frustrant

*''Je trouve regrettable que les employeurs qui vous convoquent au pied du mur ne vous rappellent plus ensuite, ou encore certains qui réunissent une douzaine de candidats à la chaine et leur demandent dans le couloir d'inscrire leurs prétentions salariales sur un bout de papier, au vu et au su de tous, et ne prennent en définitif que ceux qui ont demandé le moins.*

*J'ai obtenu un bac Science et Technologie Tertiaire (S.T.T.) option Action Communication Commerciale, puis un BTS Tourisme option Animation Gestion Touristiques Locales (A.G.T.L.) et obtenu une Licence de tourisme. Durant ces études, j'ai réalisé plusieurs stages dans le domaine du tourisme : office de tourisme, musée, monument historique, association. Ces différents stages m'ont permis d'acquérir une expérience dans le tourisme. Cependant, je n'ai jamais pu travailler dans ce domaine en dehors des stages. J'ai rencontré des difficultés pour en trouver et aussi j'ai rencontré des entreprises qui font tout pour ne pas payer les stagiaires et même une qui ne m'a pas payée alors que le stage avait une durée de trois mois. Ces stages ne m'ont pas permis d'intégrer la société (ils garantissent une main d'œuvre bon marché pour les employeurs).*

*A la fin de mes études, j'ai trouvé un CDD d'un an chez un tour opérateur où j'étais chargée du secrétariat et de l'accueil avec un salaire au niveau le plus bas. On ne m'a pas donné la possibilité de travailler dans cette entreprise par la suite, et aujourd'hui, ce poste est toujours en CDD.*

*A la suite de ce contrat, je me suis trouvée au chômage, mais j'ai pu avoir une formation de perfectionnement bureautique conventionnée par Pôle Emploi.*

*J'ai trouvé ensuite un CDI dans une entreprise spécialisée dans les visas (prestataire de services qui aident les voyageurs dans leurs tâches administratives), j'étais donc en charge d'obtenir les visas d'affaires et d'expatriés pour une grosse entreprise pétrolière. Ce poste était très intéressant mais l'entreprise a subi un plan de redressement et je me suis retrouvée sans emploi.*

*Après ça, j'ai attendu trois mois pour voir ma conseillère, qui m'a proposé une formation de secrétariat comptabilité (alors que j'ai une licence), que j'ai quand même acceptée.*

*A ce jour, j'ai réalisé des études dans le tourisme mais n'ai jamais trouvé de travail dans ce domaine. Ce n'est pas faute d'avoir envoyé plusieurs CV dans ce secteur, mais les entreprises ne recrutent pas ou très peu. J'ai donc été assistante, mais cela ne correspond pas vraiment à mes études. Me voilà désormais en concurrence avec des BTS secrétariat ou assistante de direction...''*

***Laetitia***

### Tabernacle !

Les derniers évènements concernant la mobilisation populaire, pour contrer l'augmentation des frais de scolarité des études supérieures, donnent l'impression que la situation financière des étudiants devient précaire et pour cause : une augmentation soudaine d'environ 75% de ces frais a de quoi irriter n'importe utilisateur-payeur.

Voici donc la principale raison pour laquelle le tiers de la population étudiante boycotte les cours en manifestant quotidiennement dans plusieurs villes de la *''Belle Province''*. Si l'on tient compte d'une forte accessibilité à l'emploi pour un jeune québécois, due

au manque de main d'œuvre (à l'ère de l'exploitation d'innombrables ressources naturelles gisant sur une bonne partie du territoire), et des crédits d'impôts donnant droit à un remboursement de plus de 50% des frais de scolarité ; le québécois moyen est en droit de s'interroger sur cette grogne populaire. Et les exemples affluent : manque de médecins, infirmières, ingénieurs, plombiers, électriciens etc... tellement que, bientôt plusieurs entreprises privées iront s'installer ailleurs faute de main d'œuvre qualifiée.

Voici donc le nœud du problème : si ces emplois ne sont pas comblés dans un avenir proche, la jeunesse québécoise risque, elle aussi, de ne plus avoir le choix que de s'expatrier afin d'obtenir un emploi intéressant.

Alors qu'en ce moment, la mobilisation étudiante ralentit l'économie par ses actions revendicatrices, elle freine également la *''diplomation''* d'une relève que le marché du travail québécois attend avec une grande impatience.

***Eric BERTRAND***
***Enseignant en diplôme professionnel au Québec***

TEMOIGNAGES



La Comète n°57.indd 14 12/07/2012 15:33:13

## Citation du jour

Quand je suis allé à l'école, ils m'ont demandé
ce que je voulais être quand je serai grand.
J'ai répondu "heureux". Ils m'ont dit que
je n'avais pas compris la question,
j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie.

John Lennon

# L'avis des autres

## Trop qualifiés ou pas assez !

*"J'ai fait de hautes études et j'ai obtenu mes diplômes (3ème et 5ème année) avec les honneurs, cependant je ne trouve pas de travail depuis plus d'un an, et depuis la fin de mes études en 2007, je n'ai trouvé qu'un CAE que j'ai réussi à renouveler sur deux ans, mais qui ne correspondait pas à ma branche d'études.*

*D'après mon expérience personnelle, et après avoir demandé autour de moi, je constate qu'après la fin des études et l'obtention du diplôme, le soutien financier, partiel ou total, de la famille est nécessaire dans la majorité des cas.*

*Si, par exemple, on n'a pas fait d'études en alternance mais des études "classiques", il est aujourd'hui difficile d'accéder non seulement à un emploi correspondant à son niveau d'études, mais à un emploi tout court. Comme beaucoup d'études, aujourd'hui encore, ne correspondent pas ou plus au marché de l'emploi, il faut sans cesse persévérer, ruser et s'adapter pour avoir la chance d'être convoqué à un entretien d'embauche. Les jeunes diplômés en recherche d'emploi se sentent alors comme des caméléons qui doivent changer de discours à chaque nouvelle (et rare) entrevue.*

*Il existe une multitude de prêts étudiants, mais le prêt chômeur est une chose délicate. Or, les jeunes diplômés se retouvent dans une zone floue, il sont sortis du système simple et réconfortant que leur procurait le statut étudiant, mais ne se considèrent pas encore comme des "chômeurs", des demandeurs d'emploi. Il est souvent difficile d'avoir à dire qu'on est au chômage alors qu'on est si jeune, alors qu'on est justement en phase de recherche active, et que l'on est motivé. L'image négative de ce statut crée un fort découragement."*

***Mathilde***

## Formation

"M'évoque un droit à devenir quelqu'un, à apprendre un métier et à assurer son avenir. Toute formation devrait être plus accessible quelque soit l'âge de la personne, son milieu de vie et la formation en question. Certaines personnes aimeraient devenir photographes, dessinateurs, stylistes, mais ne peuvent pas se payer ces formations faute de moyens."

Elodie

"Ce que j'ai choisi d'apprendre c'est pour m'enrichir personnellement, mais je sais que ça ne mènera pas forcément à un métier."

Lorelei

"S'enrichir physiquement et intellectuellement tout au long de sa vie. Malheureusement, se former une fois lancé dans la vie active peut s'avérer assez périlleux."

Nicolas

## Emploi

"Dur à trouver, sûrement des petits boulots qui n'auront rien à voir avec mes études."

Lorelei

"L'emploi est, à mes yeux, synonyme d'un combat qu'il faut mener au quotidien et sans relâche. Avoir un emploi aujourd'hui semble de plus en plus rare, ne parlons pas des emplois stables ou des CDI, qui semblent être aussi rares que des pépites d'or. Je reconnais que ce n'est pas dans tous les domaines que la population semble avoir du mal à obtenir un job, mais... je reste sceptique quant à l'avenir sur le marché du travail. On remerciera toujours Pôle Emploi de nous verser de l'argent lorsque l'on a réussi à trouver un travail de quelques mois."

Elodie

## Logement

"Un confort parfois difficile à obtenir et difficile à garder, qui comprend une obligation de loyer que je dois payer tous les mois et qui excède quelques fois mon salaire."

Maude

"J'ai toujours été parfaitement logée, au domicile de mes parents et aujourd'hui dans mon propre appartement. Mais je crois que bien trop de personnes vivent encore mal logées, dans des endroits malsains et sales, et encore pire : ne parlons pas des sans-abris. D'ailleurs, comment se fait-il qu'en l'an 2012, il y ait encore tant de logements sociaux et de personnes qui vivent dans la rue ?"

Elodie

## Santé

"Les dispositifs de santé français s'appauvrissent de jour en jour et nous ne sommes pas tous égaux face à la santé."

Maude

"Il y a encore beaucoup de choses que je ne comprends pas notamment concernant les mutuelles ainsi que la sécurité sociale : pourquoi est-ce que tout cela coûte encore si cher ? Comment expliquer que des français refusent d'aller consulter un médecin lorsqu'ils sont malades car ils disent ne pas avoir assez d'argent pour payer les frais médicaux ? Je ne connais presque rien de ce domaine de la santé, cependant quelque chose m'échappe : comment se fait-il que les centres hospitaliers manquent parfois de personnel médical tel que des infirmiers et infirmières ? Comment expliquer que certains bâtiments ne tournent pas "à plein régime" alors que d'autres sont pleins à craquer et laissent parfois dormir leurs patients dans le couloir ?"

Elodie

## Syndicalisme

"C'est trop compliqué, ce mot ne m'inspire rien."

Elodie

"C'est une chose très importante. On a essayé de monter un syndicat d'étudiants à l'école. Le syndicat est une institution réelle, c'est un peu la "voix du peuple", notre seule défense face à des patrons parfois injustes."

Lorelei



La Comète n°57.indd 15 12/07/2012 15:33:32

# L'avis des autres

## Les jeunes et l'emploi : une situation d'angoisse et d'urgence sociale !

**UNE SITUATION D'ANGOISSE**

***49% des français*** ont une image très négative des jeunes au regard de leurs actions dans la société (étude Audirep mars 2010 «Les Français et les jeunes»)

***50% des jeunes*** ont un sentiment d'angoisse face à l'avenir (baromètre IPSOS pour le Secours Populaire septembre 2010)

***1 jeune sur 2*** doute que les études garantissent une insertion plus facile dans le monde du travail (baromètre IPSOS pour le Secours Populaire septembre 2010)

***90% des jeunes et des étudiants*** pensent qu'ils auront des difficultés à trouver un emploi (étude Quatre vents juin 2010)

***21% des jeunes et étudiants*** pensent qu'ils ont une formation en décalage avec les besoins des entreprises (étude Quatre vents juin 2010)

**UNE SITUATION D'URGENCE SOCIALE**

***632 000 jeunes français (15/24 ans)*** sont à la recherche d'un emploi au 2ème trimestre 2010 (Insee 2010)

En France, près de ***23,3 % des jeunes*** n'ont pas d'emploi (Insee 2010)

Le chômage des jeunes a augmenté de ***72% en deux ans*** depuis le début de la crise (Pôle Emploi septembre 2010)

***170 000 jeunes*** sortent sans qualification du système scolaire.

***50% des jeunes*** inscrits à l'université en sortent sans diplôme ou avec une qualification qui n'est pas pertinente sur le marché de l'emploi.

L'accès au monde du travail des jeunes diplômés s'est fortement dégradé avec la crise : en 2009, ***64% des jeunes diplômés*** sont en emploi 8 mois après leur sortie du système éducatif contre 68% en 2008 et 77% en 2007 (étude APEC sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés septembre 2010)

La durée de recherche du premier emploi s'allonge : ***près de 6 mois en 2010 contre près de 5 mois en 2008*** (étude APEC sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés septembre 2010)

Une forte précarisation des situations professionnelles des jeunes diplômés en 2009 : ***47% de CDI en 2009 contre 54% en 2008*** (étude APEC sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés septembre 2010)

*Source : www.afpa.fr*

## Tribune sur la pauvreté en France

**Alors que le Président de la République avait pris l'engagement de réduire d'un tiers la pauvreté au cours du quinquennat, les récentes études publiées par l'INSEE ou l'ONPES confirment son aggravation, à la fois en nombre et en intensité puisque le nombre de personnes disposant de revenus inférieurs à 40% du revenu médian a augmenté.**
**Et les inégalités atteignent des niveaux record.**

Le Secours Catholique, qui vient en aide à près d'un million et demi de personnes en France, a vu la fréquentation de ses accueils augmenter ces dernières années. Les demandes portent, pour l'essentiel, sur l'aide alimentaire et l'énergie. Des ressources qui stagnent ou se réduisent en raison de la perte d'un emploi, de l'avancée en âge d'un enfant, ou d'une rupture familiale face à des charges qui augmentent de manière irraisonnée sur le logement, l'énergie, les produits de première nécessité rendent l'équilibre budgétaire impossible.

La crise, ou plutôt les crises, ont d'abord touché ceux qui avaient les emplois les plus précaires et les moins qualifiés. Si dans notre pays les salaires et les minimas sociaux n'ont pas baissé, les plus pauvres sont, pour autant, durement touchés par la situation actuelle, non qu'ils aient perdu des ressources financières ; mais parce que leur espoir de pouvoir trouver du travail s'est amenuisé. Comment croire, quand on est exclu du marché du travail depuis de longs mois, voire des années, que priorité à l'embauche ne sera pas donnée à celui qui vient juste de perdre son emploi ?

La situation des jeunes est particulièrement préoccupante. Pour ceux rencontrés par le Secours Catholique, ils sont à la fois victimes d'un recul de l'effort de la nation pour les former, d'un marché du travail qui leur offre bien peu de perspectives et de l'impossibilité pour leurs familles, elles-mêmes en difficulté, de les soutenir.

Au fil de ces années de crises, à travers le baromètre que nous publions tous les deux mois, basé sur les constats d'un panel d'équipes locales, nous avons vu le moral des accueillants, comme celui des accueillis baisser, et la confiance dans les dispositifs publics décroître.

Lutter résolument contre la pauvreté, c'est garantir la cohésion sociale. Au Secours Catholique, nous nous y employons, à travers les diverses formes d'aides matérielles et morales que nous apportons ; mais aussi en nous appuyant à la fois sur l'engagement solidaire de très nombreux bénévoles et sur les capacités de participation citoyenne des plus pauvres.

***M. François SOULAGE***
***Président National du Secours Catholique***
***pour le journal de la CFTC***
***(Cet article a été rédigé en avril 2012)***



La Comète n°57.indd 16 12/07/2012 15:33:49

smi
Mutuelle avant tout

**SMI**, une des premières
mutuelles interprofessionnelles de France

# Santé • Prévoyance
# Spécialiste de l'Entreprise

**PARIS • LYON • CAYENNE**

**Contact**
**David RIBOH**
Tél. : 01 44 69 63 41
Fax : 01 44 69 11 81
david.riboh@mutuelle-smi.com

**www.mutuelle-smi.com**

Membre de l'Union
ADREA mutuelles

**Créée en 1926, SMI est un acteur majeur au plan national en contrats collectifs de protection sociale complémentaire.**
**Dans un contexte de réformes constantes de notre système de soins et d'évolution profonde de notre économie, la priorité de SMI est de s'adapter au mieux aux besoins des salariés et des entreprises.**

Si 97 % de la population est aujourd'hui couverte par une complémentaire santé, l'accès à une couverture de qualité devient de plus en plus complexe. Nous en mesurons chaque jour les conséquences, par une forte hausse du renoncement aux soins.

Les populations les plus touchées par le renoncement aux soins sont les moins de 30 ans pour qui une couverture complémentaire n'est pas forcément la première priorité, quand il est déjà difficile d'accéder à un logement et de se nourrir convenablement.

Dans le cadre de ses valeurs de solidarité et d'égalité, SMI s'est toujours employée à faire bénéficier les plus précaires d'une complémentaire santé.
SMI s'est engagée auprès du FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire) à proposer aux travailleurs intérimaires une complémentaire santé à des conditions proches de celles d'un salarié couvert par un contrat d'entreprise.

Près de 70 000 bénéficiaires sont aujourd'hui couverts dans le cadre de la complémentaire santé du FASTT.

Depuis juin 2011, SMI accompagne les plus fragiles dans le cadre d'une expérimentation avec la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), afin que chacun puisse bénéficier d'un bon niveau de soins et faire valoir ses droits. En effet, sur un potentiel de plus de deux millions de bénéficiaires, seules 600 000 personnes bénéficient de l'ACS (Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé).

# L'avis des nôtres

## Jeunes et même pas peur !

**Les jeunes, aujourd'hui en France, mais aussi au-delà de nos frontières, comme en témoigne l'exemple espagnol, rencontrent deux types de difficultés.**

La première est commune à toutes les tranches d'âge : la paupérisation de la société française, les coups de boutoir contre le pacte social, la précarité de l'emploi, la dégradation des conditions de travail, la baisse relative des salaires, le manque de sens d'une société tout entière tournée vers la rentabilité immédiate…

La seconde est propre aux 18-30 ans qui sont victimes des mêmes maux amplifiés par le fait qu'ils ne parviennent pas à trouver leur place dans la société, qu'ils souffrent d'un manque de reconnaissance, qu'ils ne croient plus aux discours compassionnels qu'on leur tient…

Face à cette situation, la première erreur serait de se laisser envahir par le fatalisme et de considérer qu'ils sont une génération sacrifiée. D'abord parce que le pire n'est jamais sûr ; ensuite, parce que le sort des générations qui ont eu 20 ans en 1914, en 1939 et à la fin des années 1950 n'était guère plus enviable. Enfin, parce que la peur n'évite pas le danger. *''Jeunes et même pas peur''*, tel était, il y a deux ans, le thème de l'université d'été de la CFTC. Sous entendu : *''je suis jeune, et je n'ai pas peur, malgré la crise, d'élaborer un projet de vie ambitieux''*. Des propositions avaient alors été avancées, parmi lesquelles figuraient l'autonomie des jeunes et les moyens que la collectivité doit mettre à leur disposition pour l'acquérir et la conserver. La formation et le diplôme sont nécessaires pour trouver un emploi, mais il faut également prendre en compte les transports et le logement.

La recherche d'un emploi n'est plus circonscrite à son village, sa ville ou son département, elle s'effectue sur l'ensemble de l'Hexagone, voire au-delà. Cela impose de prendre en compte la question des transports et du logement. A quoi bon dégotter l'emploi idéal si, pour se rendre sur son lieu de travail, il faut prendre sa voiture et qu'on n'a pas le permis de conduire ?

Il est temps, aujourd'hui, de relancer le processus engagé lors de notre université d'été de 2010 et de le compléter : *''je suis jeune, et je n'ai pas peur de m'engager aux côtés de la CFTC dans l'action syndicale''*. Pour soi, parce que le syndicalisme apporte énormément du point de vue personnel ; pour les autres, parce qu'être militant syndical, c'est se mettre au service des salariés et leur famille ; pour la collectivité, parce que l'action syndicale qui repose sur des valeurs solides permet de changer le monde. Pour que chaque jeune puisse prendre toute sa place dans la société, qu'il reprenne goût à l'aventure, qu'il se lance dans les projets de vie, il appartient à tous les décideurs de considérer les jeunes comme une chance pour notre pays !

***Tribune de Pascale COTON***
***Secrétaire Générale Confédération CFTC***



La Comète n°57.indd 18 12/07/2012 15:34:08

## Sous les pavés la plage

**Montréal, Barcelone, Madrid, Athènes, Paris, New-York...**
**Les cris d'une génération raisonnent à l'unisson.**

Ils défendent pacifiquement leur refus d'être une génération perdue.

Ce cri, pour nous en France, rebondit sur les pavés quand, dans les années 68 une génération revendiquait son droit à la liberté, son droit à la reconnaissance, son droit à exister dans une société qu'ils jugeaient étriquée. **La génération 68, aux commandes depuis 40 ans, doit s'interroger sur l'héritage qu'elle laisse à la jeunesse actuelle.**
Quelle place pour les jeunes aujourd'hui ? Quel avenir professionnel ? Quel accès à la santé, au logement, à la formation, à l'autonomie ?

Depuis 40 ans on empile des politiques publiques qui se sont montrées inefficaces pour répondre au défi de la jeunesse.

En boutade, il y a quelques années, le ciment collectif était au moins pour les garçons le service militaire. Aujourd'hui, la précarité et le chômage sont devenus le ciment collectif des jeunes générations.

Il suffit de quelques chiffres pour comprendre l'étendue du désastre.

**En France, la pauvreté des 16-25 ans est aujourd'hui plus élevée que l'ensemble du reste de la population ; 20 % vivent sous le seuil de la pauvreté contre 13 % pour le reste de la population. Les 16-25 ans représentent 22 % des demandeurs d'emplois alors même que le nombre de diplômés est beaucoup plus important.**

Le logement, une accession à l'autonomie, leur est pratiquement impossible.

On peut comprendre au travers de ces trois thématiques le sentiment de déclassement qu'ils ressentent. Auront-ils le même niveau de vie que leurs parents ?

Dans une enquête du mois de Mars 2012 portant sur les 18-25 ans, 69 % se déclarent majoritairement heureux. Paradoxalement, 63 % ne s'estiment *''pas pris en compte pour la société''*. Nous devons en urgence réfléchir et agir pour bâtir un avenir collectif où les jeunes auront toute leur place.

Suite au petit déjeuner *''spécial jeunes''* de la Fédération, nous avons identifié plusieurs thèmes.
Il faut d'abord permettre à chaque jeune, élève, apprenti, étudiant, d'avoir une information loyale sur l'orientation et les débouchés. La complexité de l'orientation (filière, passerelle) et de la réorientation par exemple en cours d'année est aujourd'hui un véritable frein et une source d'exclusion.

Il faut construire un accompagnement pour les jeunes diplômés et un système de deuxième chance pour ceux qui ont échoué. Le pilotage doit être au niveau régional ou départemental et inclure l'ensemble des acteurs économiques, politiques, scolaires ainsi que les organismes de formation.

Pour impliquer les entreprises et favoriser la création d'emplois en direction des jeunes, il faut mobiliser les branches professionnelles. Les emplois doivent être corrélés avec les salaires et le droit du travail rappelé (horaires, repos, stages déguisés ...). Il faut aussi rapidement, dans le cadre des branches professionnelles (conventions collectives) réfléchir à l'accompagnement et à la transmission intergénérationnelle.

L'accès à l'autonomie, tout comme l'emploi, est conditionné par le logement. Il faut développer des offres alternatives – collocation par exemple – en impliquant employeurs et bailleurs sociaux.

Les soins sont aujourd'hui un véritable problème pour les jeunes ; pour des raisons financières, beaucoup renoncent à se soigner. Il faut améliorer les dispositifs en cours et renforcer la couverture santé complémentaire pour cette population.

Voici quelques idées et réflexions que nous entendons creuser et développer dans les prochains mois.
Une vie décente, une formation tout au long de la vie, une intégration dans la société, afin que chacun trouve sa voie et sa place ; c'est en répondant à ces enjeux que nous leur redonnerons l'espoir.
Jean Cocteau disait : *''La jeunesse sait ce qu'elle ne veut pas avant de savoir ce qu'elle veut''* il avait raison, alors faisons-leur confiance.

***Olivier PAULET***
***Secrétaire Général Fédération CFTC-CMTE***



La Comète n°57.indd 19 12/07/2012 15:34:28

# Accélérer aussi notre engagement dans l'énergie solaire

Présent depuis plus de 25 ans dans la filière solaire, Total franchit un cap technologique et industriel grâce à son entrée au capital de SunPower*.

Notre ambition : développer une activité solaire fiable, performante et compétitive et devenir l'un des leaders mondiaux de ce secteur.

**www.total.com**

* SunPower Corp. conçoit, fabrique et fournit les modules et panneaux solaires les plus efficaces et offrant le meilleur rendement du marché.